

Formateur

Sommaire

Sous l'autorité du surintendant santé, sécurité & environnement, le formateur conçoit, prépare et anime des programmes de formation pour le personnel de l'entreprise. Son rôle est de développer les compétences des employés (savoirs, savoir-faire et savoir-être), d'accompagner l'intégration des nouveaux employé(e)s et de garantir que les pratiques correspondent aux normes de l'entreprise. Il participe aussi à l'optimisation des activités sur chacun des projets et ce en respect des exigences des contrats et de l'entreprise. Le formateur est un membre clef du développement durable de l'entreprise.

Principales tâches et responsabilités :

- Coordonner et dispenser les formations requises aux employés, autant en entreprise que dans les environnements opérationnels sur le terrain;
- Procéder à compléter des tests physiques préembauche;
- Participer activement au programme de formation 3e homme et assurer un suivi sur le terrain;
- Enregistrer toutes les formations modulaires données sur le site du Ministère (Ontario);
- Effectuer un suivi continu des dossiers de formation;
- Développer des programmes de formation adaptés au domaine et aux demandes de l'entreprise;
- Encadrer les superviseurs et gestionnaires dans l'obtention de certification spécifique;
- Participer au programme de formateur accrédité en entreprise des associations sectorielles paritaire du domaine;
- Toutes autres tâches connexes au secteur de la formation sont à considérer.

Profil et exigences :

- Être titulaire d'un diplôme de formateur accrédité en entreprise, "train the trainer" ou formateur FMTM est un atout;
- Avoir plus de 8 ans d'expérience dans le domaine minier ou forage au diamant;
- Avoir un niveau élevé de connaissance du domaine minier, sous-terre et surface;
- Bonne connaissance des logiciels de la suite office;
- Détenir de bonnes aptitudes relationnelles et une habileté à communiquer aisément dans les deux langues officielles;
- Être un excellent communicateur et aimer transmettre des connaissances;
- Avoir un grand sens des responsabilités et être autonome.

Horaire et lieu de travail :

- Horaire de jour, 36h/semaine
- Val-d'Or, au siège social
- Déplacements à nos filiales ou sur les projets peuvent être nécessaires selon les besoins organisationnels.

« Veuillez prendre note que dans ce document, la forme masculine n'est utilisée que pour alléger le texte »